

*Walter Archer, University of Alberta*

La Revue canadienne de l'éducation permanente universitaire publie de temps en temps un numéro spécial au sujet d'un thème particulier d'intérêt courant. Ce que vous avez en main est un numéro spécial sur l'engagement universitaire-communautaire. La demande de soumissions pour ce thème a été initiée de plusieurs façons depuis un an. Des invitations pour la soumission d'articles et d'articles de forum ont été envoyées à ceux et celles ayant présenté lors du congrès annuel 2008 de l'Association pour l'éducation permanente dans les universités du Canada, puisque le thème de ce congrès était aussi celui de l'engagement universitaire-communautaire.

Nous avons reçu un certain nombre de soumissions à ce sujet. Les soumissions ayant passé le processus d'évaluation par les pairs avant notre date de tombée pour la production sont compris dans ce numéro; un article demeure à l'étape d'évaluation et paraîtra sans doute dans notre prochain numéro. Certains des animateurs du congrès 2008 de l'AÉPUC ont exprimé un intérêt à transformer leurs présentations en articles mais n'ont pas réussi à le faire avant la date de tombée pour les soumissions. Pour ces raisons, et possiblement d'autres encore, ce numéro est moins volumineux que la plupart de nos numéros récents.

Nous avons reçu nettement moins de soumissions portant sur l'engagement universitaire-communautaire que nous l'aurions souhaité. Il s'agit encore d'une expression relativement nouvelle, lorsque comparée à « éducation permanente » ou « études permanentes » ou aux autres titres que nous sommes habitués à utiliser pour ce que nous faisons. À vrai dire, l'expression est très nouvelle au Canada, quoique quelque peu plus commune au sud de la frontière. Cependant, cette réponse relativement silencieuse à notre demande de soumissions pourrait indiquer que les individus qui travaillent dans notre domaine ne croient pas (ou, du moins pas encore) que leur travail case bien sous le titre plutôt général d' « engagement universitaire-communautaire » ou, comme on l'appelle parfois « engagement communautaire-universitaire ». Tel que je l'avais mentionné dans le numéro du printemps 2008, notre domaine est très diversifié et le développement d'un cadre conceptuel qui englobe tout ses aspects s'avère un véritable défi. Il se peut que nous contemplons encore l'implication de notre travail comme aspect de

l'engagement universitaire-communautaire; cette expression pourrait encore former le cadre mental dans lequel nous situons nos activités particulières.

Assez de réflexion de ma part. Examinons maintenant les réflexions des auteurs de l'article de forum et des autres articles dans ce numéro !

Ceux et celles qui ont participé au congrès 2008 de l'AÉPUC reconnaîtront l'article de forum de Budd Hall comme version révisée et approfondie de sa présentation lors du congrès. Après une description brève de la façon dont notre domaine s'est développé au Canada au cours des cent dernières années, il suggère que le nouveau concept d'engagement universitaire-communautaire aurait le potentiel de nous faire avancer d'un autre pas dans notre mission de longue haleine au service de nos institutions et nos communautés. La contribution de Budd à ce numéro a été placée stratégiquement sous la catégorie « Forum » dans l'espoir de stimuler la discussion au sujet de ses idées, à la fois dans ce journal et ailleurs. J'attends avec impatience de recevoir des soumissions d'autres individus de notre domaine qui aimeraient miser sur ou contester les idées exprimées par ce auteur.

Pour compléter l'aperçu général présenté par Budd Hall, deux articles décrivent deux applications spécifiques de l'engagement universitaire-communautaire. Lois Gander discute du cas d'un partenariat entre l'Université de l'Alberta et la communauté avoisinante qui visait de fournir au public des informations sur le système juridique. À partir de cette étude de cas, elle a dérivé un modèle d'engagement universitaire-communautaire qu'elle appelle le « modèle d'incubation des relations universitaires-communautaires. » Une lecture bien pensée de l'étude de cas et des réflexions de l'auteur sur le sujet devrait s'avérer utile pour les autres dans notre domaine qui ont développé ou qui songent à développer des relations d'« incubation » semblables avec leurs communautés avoisinantes.

L'article de Lorraine Carter et Ellen Rukholm applique le concept d'engagement universitaire-communautaire dans un contexte très différent. Leur institution a établi un partenariat avec la communauté autochtone dans un projet culturellement informé d'éducation en matière de santé. Les auteurs décrivent le processus utilisé par leur équipe en travaillant avec cette communauté particulière, et suggèrent que ce processus pourrait servir d'exemple pour les équipes universitaires qui collaborent avec des partenaires autochtones.

Bref, ce numéro de la revue présente un énoncé possiblement controversé de la façon dont l'engagement universitaire-communautaire pourrait former l'éducation universitaire permanente, ainsi que deux exemples de comment cela aurait pu contribuer à une telle formation dans un passé récent. Les trois sont des contributions valables à notre compréhension de ce nouveau concept.